GARANTIR LES DROITS DES PERSONNES DÉRACINÉES.

Le nombre de migrants fuyant l'instabilité de leur pays n'a jamais été aussi élevé qu'en 2014. Parmi eux, beaucoup traversent la Méditerranée pour atteindre les rives de l'Europe, au péril de leur vie.
Depuis 2012, la campagne « SOS Europe »appelle l'Union européenne à revoir sa politique migratoire afin de placer en priorité la protection des personnes avant celle des frontières.

BUDGET : 977 900 €
PART DE LA MISSION SOCIALE EN FRANCE : 13,9 %

DÉNONCER LES VIOLENCES.

Le déchaînement des violences commises par les Etats et des groupes armés non étatiques pose de nombreux défis aux défenseurs des droits. Pour combattre les actes les plus graves, Amnesty International France s'engage sur de nombreux fronts : lutte contre la torture à travers sa campagne « Stop Torture », lutte contre l'impunité, lutte contre la peine de mort, lutte contre les transferts irresponsable d'armes…

BUDGET : 1 564 08 €
PART DE LA MISSION SOCIALE EN FRANCE : 22,2 %

PROTÉGER LES CIVILS CONTRE LES CONFLITS.

Syrie, Ukraine, Israël, Nigeria… 2014 a encore été une année de conflits particulièrement violents. Amnesty International France a mis en place des dispositifs réactifs afin de contribuer à dénoncer les conséquences dramatiques de ces conflits sur les populations civiles et à appeler la communauté internationale à les protéger.
Ces actions s'ajoutent à celles qui sont menées contre les violations des droits humains perpétrées dans les autres régions du monde.

BUDGET : 541 713 €
PART DE LA MISSION SOCIALE EN FRANCE : 7,7 %

LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET LES DISCRIMINATIONS

La lutte contre les discriminations est au centre des préoccupations d'Amnesty International France. L'année 2014 a ainsi marqué le coup d'envoi d'une campagne mondiale « Mon corps, mes droits », destinée à protéger les droits des femmes.
Les actions pour dénoncer les discriminations dont sont victimes certaines catégories de populations, telles que les Roms, ont également été poursuivies. De même, la campagne « Faites pas l'autruche » a œuvré en faveur de l'adoption d'une loi instaurant la responsabilité des entreprises pour les violations commises par leurs filiales et leurs sous-traitants.

BUDGET : 1 675 624 €
PART DE LA MISSION SOCIALE EN FRANCE : 23,8 %

« VOS SIGNATURES ONT DU POUVOIR »

Amnesty International a par ailleurs lancé le spot publicitaire « *Vos signatures ont du pouvoir* » montrant l'impact d'une signature pour protéger les personnes.

BUDGET : 16 925 € (SPOT PUBLICITAIRE OFFERT)
PART DE LA MISSION SOCIALE EN FRANCE : 0,2 %
PARTICIPATION GRACIEUSE : 850 000 €

GRÂCE À VOTRE SOUTIEN NOUS POUVONS :

- ✔ **ENQUÊTER** sur le terrain pour détecter, documenter et révéler les violations des droits humains.
- ✔ **ALERTER** pour faire pression sur les autorités afin que les auteurs soient poursuivis et lutter contre l'impunité.
- ✔ **AGIR** en diffusant des rapports et mobiliser nos militants pour dénoncer les atteintes aux droits fondamentaux et soutenir ainsi ceux qui en sont victimes.

VOYEZ A L'INTÉRIEUR.

LES VIOLENCES, DISCRIMINATIONS ET TENSIONS N'ÉPARGNENT AUCUNE PARTIE DU MONDE ET AFFECTENT DES MILLIONS DE VIES.

Trop d'hommes, de femmes et d'enfants sont ainsi privés de droits essentiels : vivre en sécurité, avoir un toit, accéder aux soins et à l'école, jouir de la liberté de penser et de s'exprimer, choisir sa sexualité… Des milliers d'autres sont pris en étau dans les conflits et contraints de fuir.

MERCI DE VOTRE SOUTIEN

MERCI DE VOTRE CONFIANCE

MERCI DE VOTRE ENGAGEMENT

POUR LES DROITS HUMAINS.

TOUS NOS COMPTES DÉTAILLÉS ET LEURS ANNEXES SONT EN LIBRE CONSULTATION SUR :
www.amnesty.fr ou www.journal-officiel.gouv.fr/
Si vous souhaitez les recevoir par courrier ou obtenir des informations complémentaires, adressez une simple lettre à :

Amnesty International - Service Financier
76, bd de la Villette - 75940 Paris Cedex 19

DON EN CONFIANCE

Amnesty International remercie tous ses donateurs, adhérents et militants, pour leur soutien fidèle en 2014.

Nous leur présentons ci-après toutes les garanties que nous prenons pour mériter leur confiance.

À QUEL AVANTAGE FISCAL AI-JE DROIT EN VOUS SOUTENANT ?

Amnesty International France est une association d'intérêt général. À ce titre, 66 % du montant de votre don sont déductibles de l'impôt sur le revenu à concurrence de 20 % de la base imposable.

POURQUOI FAIRE CONFIANCE À AMNESTY INTERNATIONAL ?

Amnesty International prend les garanties indispensables qui permettent à ceux et celles qui soutiennent ses actions, quelle qu'en soit la manière, de le faire en toute confiance.

- **Nos comptes sont certifiés chaque année par un commissaire aux comptes et transmis au ministère de l'Intérieur.**
- **Nous sommes agréés par le Comité de la Charte du don en confiance et le respect de nos engagements est régulièrement contrôlé. Amnesty International France se soumet à son contrôle pour le respect des principes de la charte de déontologie.**
- **Amnesty International est reconnue d'utilité publique. À ce titre, Amnesty International est habilitée à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie exonérés de droits de succession. 66 % du montant des dons effectués par les particuliers sont déductibles de l'impôt sur le revenu à concurrence de 20 % de la base imposable. Votre don de 15 € par mois revient alors à 5 € après déduction fiscale. Fonctionnement statutaire et gestion désintéressée, rigueur de la gestion, qualité de la communication et de la collecte de fonds, transparence financière.**

QU'EST-CE QUI GARANTIT L'IMPARTIALITÉ DES ACTIONS D'AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE ?

Votre soutien est le garant de notre impartialité et de notre liberté d'action. Pour agir et dénoncer librement les atteintes aux droits humains, Amnesty International est financièrement indépendante des gouvernements. Seuls les dons nous permettent d'agir.

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS MOYENS DE VOUS AIDER ?

- **Vous pouvez faire un don ponctuel par courrier ou en ligne, ou nous apporter votre soutien régulier par prélèvement automatique.**
- **Nous sommes habilités à recevoir des legs, des donations ou des assurances-vie exonérés de droits de succession.**
- **Vous pouvez épargner solidaire.**
- **Vous pouvez effectuer des achats solidaires dans notre boutique en ligne.**

POUR EN SAVOIR PLUS : **WWW.AMNESTY.FR**

© Reuters

AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE RAPPORT FINANCIER 2014

ÉDITO

© AF

2014, DE GRANDES AVANCÉES GRÂCE À VOUS.

Lutte pour les droits humains en Russie lors des JO de Sotchi, libération du condamné à mort japonais Iwao Hakamada après 45 années de détention, lancement de la campagne Stop Torture, annulation de la condamnation à mort de Li Yan en Chine, ratification du Traité sur le commerce des armes par 60 pays…
L'année 2014 a été marquée par de grandes avancées dans la défense des droits humains. Certaines, telles que la réglementation du commerce des armes qui va sauver des milliers de vies humaines, récompensent des années de combat sans relâche.
Ces avancées sont autant de combats et de victoires rendus possibles par la mobilisation quotidienne des membres d'Amnesty International.
En 2014, de nouveaux membres et donateurs nous ont rejoints et nous les en remercions. Leur générosité nous donne les moyens de ne pas faillir dans notre mobilisation quotidienne contre les violations des droits humains partout dans le monde.
Leur engagement à nos côtés, ainsi que celui de nos bénévoles, nous permet d'enquêter sur le terrain, d'alerter, de dénoncer, de diffuser des rapports, de faire pression sur les responsables…
Encore merci à vous de nous aider à redoubler d'efforts, alors qu'il reste tant à faire !

Arnaud Geze, Trésorier
d'Amnesty International France

EN FRANCE

16 M D'EUROS
de dons dont 1,4 M€ de legs et autres libéralités

DONNER

270 000 donateurs dont 77 000 donateurs en prélèvements automatiques

34 000
membres

400
structures militantes

520 000 signatures recueillies pour l'opération Les «10 jours pour signer»

AU NIVEAU MONDIAL

+ DE 7 MILLIONS
de membres et sympathisants dans 150 pays

72 sections ou structures nationales

3 MILLIONS
d'actions à travers le monde pour l'opération «10 jours pour signer»

UNE ANNÉE D'ACTIONS ET DE MOBILISATION

L'année 2014 a été une très grande année pour les droits humains, une année marquée par de nombreux combats et de nombreuses victoires. Voici quelques moments phares de cette année :

- La modification de la loi sur le viol au Maroc, afin que les violeurs ne puissent plus se soustraire à la justice en contraignant leur victime à les épouser.
- À l'approche des Jeux olympiques de Sotchi, 336 000 sympathisants d'Amnesty International de 112 pays se sont exprimés contre la répression de la liberté de parole et d'expression dans la Russie du Président Poutine.
- Dans plus de 40 pays, les militants d'Amnesty International ont réclamé de l'aide pour mettre fin à la souffrance des populations en Syrie.
- De nombreuses libérations ont été obtenues : celle d'IwaoHakamada au Japon, celle du militant des droits humains Ales Bialiatski en Biélorussie, celle de la condamnée à mort Meriam Ibrahim au Soudan, celle du manifestant pacifique Mikhaïl Kossenko en Russie, celle d'Angel Colon au Mexique… et bien d'autres encore.
- Lors du conflit de Gaza, nous avons demandé un embargo sur les armes à destination d'Israël et des groupes armés palestiniens.
- Un pas de géant pour le contrôle des armes a été fait fin 2014 avec la ratification par 60 pays du Traité sur le commerce des armes.

PROTÉGER ET SOUTENIR LES PERSONNES

Chaque année, avec « *10 jours pour signer* », Amnesty International lance une campagne mondiale de sensibilisation et de mobilisation pour défendre les droits d'individus, de défenseurs des droits humains ou de groupes de personnes en danger.
L'édition 2014 de « *10 jours pour signer* » a permis de recueillir plus de 3 millions d'actions à travers le monde. En France, nos militants ont mené autour de la journée du 10 décembre 2014 des actions dans près de 200 villes.

BUDGET : 2 275 882 €
Part de la mission sociale en France : 32,3 %
Participation gracieuse : 2 021 674 €

2014 COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Vos dons garantissent l'indépendance, la liberté et l'impartialité de notre action.

Indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de tout groupement religieux, Amnesty International France finance ses actions essentiellement grâce à la générosité du public.

En dépit d'un contexte économique difficile, la fidélité de nos donateurs nous permet de mener nos missions en toute indépendance et impartialité. La volonté affirmée de transparence se traduit depuis 2012 par l'affichage des emplois et ressources sur l'ensemble des structures d'Amnesty en France. En 2014, 319 groupes locaux ont contribué à hauteur de 3,7 % aux ressources et à 4,4 % aux emplois, dont 67 % en mission sociale. Ces chiffres ne rendent pas compte de la mobilisation de milliers de personnes dans les structures militantes qui font vivre le mouvement et ses actions auprès du public, partout en France.

LES RESSOURCES

RÉPARTITION DES RESSOURCES (arrondi au millier d'euro près)	2014 Montant	%
RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Dons non affectés	14 386	74,2%
Legs et autres libéralités non affectés	1 433	7,4%
Autres produits	286	1,5%
Total des ressources provenant de la Générosité du Public	**16 105**	**83,1%**
LES AUTRES RESSOURCES		
Manifestation et ventes de produits	1 636	8,4%
Cotisations et abonnements	1 506	7,8%
Autres ressources	132	0,7%
Les autres ressources	**3 274**	**16,9%**
TOTAL DES RESSOURCES	**19 379**	**100%**
Reprises des Provisions	61	
TOTAL GENERAL	**19 440**	
Total des ressources provenant de la Générosité du Public	16 104	
Report des ressources collectées auprès du public non utilisées	582	
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du Public	-15 514	
Variation fonds dédiés collectés auprès du public	0	
Solde des ressources collectées auprès du Public non utilisées	**1 172**	
Contributions en nature		
Bénévolat	1 778	38,2%
Prestation en nature	2 872	61,8%
Total	**4 650**	**100,0%**

Le financement d'Amnesty International repose essentiellement sur la générosité du public, les cotisations de ses membres, les abonnements mensuels à La Chronique ou la vente des produits de soutien.
En 2014, les fonds collectés auprès de nos 270 000 donateurs ont permis aux 73 salariés permanents (62,9 équivalents temps pleins) et aux 343 bénévoles du Secrétariat National (35,4 ETP) de développer les actions reprises par les militants et sympathisants.

Le total de nos ressources, qui s'élève en 2014 à 19 378 722 euros, est en progression de 7,5 % par rapport à 2013.

Nos ressources issues de la générosité du public Les dons sont en hausse de 654 958 euros en 2014 (+4,8 %). Cette progression est le résultat de la poursuite de la stratégie de développement visant à accroître la part des dons par prélèvement automatique. Cela a permis de faire évoluer leur part de 33,7 % en 2011 à 51,5 % en 2014. Le nombre de donateurs réguliers est ainsi passé de 36 000 en 2011 à 77 000 en 2014.
Bien qu'en légère décroissance, la collecte de dons ponctuels reste importante, et le mois de décembre qui représente un tiers de la collecte de dons ponctuels de l'année, a été marqué, cette année encore, par un important élan de générosité.

En 2014, AIF a également perçu 1 432 607 euros de legs et donations.

Les ventes de produits de soutien, des cotisations et des abonnements au mensuel La Chronique, représente un total de 3 274 909 euros, soit 16,9 % des ressources. Par rapport à 2013, ces revenus sont en hausse de 2 %, grâce à nos campagnes de recrutement de nouveaux membres qui entraînent une augmentation du montant global des cotisations.

Les ventes de produits de soutien, qui ont été externalisées, sont en baisse (-9,8 %), mais, dans la mesure où les charges d'exploitation pèsent sur le prestataire, cette activité est devenue rentable et nous permet de poursuivre la vente des publications en lien avec notre mission sociale et de certains produits logotypés AIF.

Sur toute l'année 2014, nous avons privilégié le recrutement de membres afin d'accroitre notre influence. Nous avons ainsi vu le nombre de membres quasiment doubler en un an, passant de 18000 à 34000.

Les abonnements à La Chronique sont quant à eux en baisse depuis qu'ils ne sont plus liés à l'adhésion. La Chronique est avant tout un outil d'action et d'information sur les droits humains, et le développement du lectorat passera par la mise à disposition d'un format numérique.

BILAN (chiffres exprimés en milliers d'euros)

Au 31/12/2014			
ACTIF NET		**PASSIF**	
ACTIF IMMOBILISÉ	1 744	FONDS ASSOCIATIFS	6 682
		PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	280
ACTIF CIRCULANT	11 297	FONDS DÉDIÉS	178
		DETTES	5 900
TOTAL ACTIF	**13 041**	**TOTAL PASSIF**	**13 040**

Les réserves devaient financer, à hauteur de 2 M€, la stratégie de croissance militante et financière votée par l'assemblée générale en 2012. Grâce à votre générosité les objectifs ont été atteints dès 2014. Les résultats de l'exercice permettent de commencer à reconstituer les réserves, dont le but est de nous prémunir contre les aléas d'un contexte économique toujours sensible.
Afin d'optimiser notre trésorerie et garantir à nos donateurs la valeur de leurs dons, AIF a placé 51 % de son actif circulant. Pour protéger les actifs financiers contre les risques excessifs, l'association est dotée de règles pour encadrer les placements bancaires. Elles s'appuient sur trois critères : sécurité, éthique et rendement.

LES EMPLOIS

RÉPARTITION DES EMPLOIS (arrondi au millier d'euro près)	2014 Montant	%
Missions sociales	11 117	59,5%
Missions sociales réalisées en France	7 052	37,8%
Missions sociales à l'étranger	4 065	21,8%
Frais de recherche de fonds	4 065	21,8%
Frais de manifestation et achats pour revente	633	3,4%
Frais de fonctionnement	2 857	15,3%
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	**18 673**	**100%**
Dotations aux Provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	76	
Excédent de ressources de l'exercice	691	
TOTAL DES EMPLOIS	**19 440**	
Contributions en nature		
Missions sociales	4 183	90%
Frais de recherche de fonds	241	5,2%
Frais de fonctionnement et autres charges	225	4,8%
Total	**4 650**	**100%**

Les missions sociales
La part des dépenses engagées pour la réalisation de la mission sociale continue à progresser. Nous y avons en effet consacré 11 116 790 euros, soit 59,5 % ; ce taux était de 59,2 % en 2013 et 56,6 % en 2012. La mission sociale est financée à hauteur de 90,8 % par la générosité du public.
Les contributions en nature (4 649 905 euros), qui incluent les bénévoles travaillant au secrétariat national d'AIF et la participation gracieuse d'agences de communication et de diffuseurs, constituent un complément indispensable et sont très majoritairement destinées à la mission sociale d'AIF, qui atteint ainsi 65,6 %.

Les missions sociales internationales
La contribution versée au mouvement international de 5 566 511 euros, est en hausse de 10,7 % par rapport à celle de 2013. Elle représente 29,8 %des emplois d'AIF et finance 6,4 %du budget du Secrétariat International. Amnesty International France se place au 5e rang des sections contributrices. Depuis 2013, cette contribution est répartie entre les missions sociales, la collecte de fonds et les frais de fonctionnement.

Ventilation missions sociales internationales

En 2014, 4 064 666 euros de la contribution versée par AIF (soit 73%) ont été utilisé pour la réalisation de la Mission Sociale d'AI de la manière suivante :
- La recherche (32 %) : ces enquêtes de terrain permettent de disposer d'informations fiables et impartiales. Elles donnent lieu à la publication de rapports par le Secrétariat International qui nous permettent de révéler publiquement en France la situation des droits humains dans le monde.
- Les campagnes internationales (25 %) : adoptées au niveau du mouvement, elles sont mises en œuvre par les sections. En 2014, l'accent était mis sur les thématiques relatives aux droits sexuels et reproductifs des femmes ou la lutte contre la torture.
- Le soutien aux sections (21 %) : 42 sections ont reçu des fonds du mouvement dont 60 % à destination des 21 sections implantées en Afrique et en Amérique latine.
- Les autres dépenses liées à la mission sociale (22 %) au sein desquelles on retrouve les frais engagés pour accroître notre pertinence et expertise locale. Les 4 bureaux régionaux ouverts en 2013 (Dakar, Hong Kong, Johannesburg, Nairobi) ont poursuivi leur implantation. Cela se traduit par le triplement entre 2013 et 2014 des dépenses engagées par ces 4 bureaux, soit 14 % des dépenses internationales. Dans le même temps, les dépenses du secrétariat international basé à Londres sont en baisse. L'année 2014 a également permis de préparer l'ouverture de nouveaux bureaux à Mexico et à Bangkok.

Les frais de recherche de fonds d'un montant de 4 065 484 euros représentent 21,8 % des emplois et sont en augmentation de 10 % par rapport à 2013. L'augmentation de 7,5 % des ressources nous permet de conserver un taux de marge identique à celui de 2013.
Ces frais de recherche de fonds sont indispensables pour garantir notre indépendance et nous donnent également les moyens de renforcer notre impact grâce notamment à l'augmentation du nombre de membres d'AIF.

Les frais de fonctionnement et de communication, engagés pour permettre le bon fonctionnement de l'association (services supports, site Internet, gouvernance organisation militante régionale), s'élèvent à 2 857 293 euros. Ils représentent 15,3 % du total des emplois et sont financés à hauteur de 50,9 % par la générosité du public. Ces frais se répartissent entre ceux engagés en France – 1 550 833 euros, en baisse de 2,5 % par rapport à 2013 – et ceux engagés pour le fonctionnement du mouvement international – 1 306 460 euros, en augmentation par rapport à 2013 pour accompagner la transition vers la décentralisation progressive du Secrétariat

Les achats pour revente, d'un montant de 633 237 euros, soit 3,4 % du total des emplois, et sont intégralement financés par les ventes des produits. Pour la deuxième année consécutive, ils sont en nette diminution, du fait de l'externalisation partielle de cette activité, intervenue en 2013.

CHIFFRES CLÉS DES EMPLOIS :

Mission sociale = 59,5 % des dépenses
Frais de recherche de fonds = 21,8 % des emplois
Frais de fonctionnement et de communication = 15,3 % des emplois
Achats pour revente = 3,4 % des emplois, entièrement financés par les ventes des produits

CHIFFRES CLÉS DES RESSOURCES :

Total des ressources = 19 378 722 €
Aucune subvention, pour garantir l'indépendance et l'impartialité d'Amnesty International France
Générosité du public = 83,1 % des ressources
Dons en hausse de 4,8 % cette année, et legs d'un montant de 1,4 millions d'euros
Ventes des produits de soutien, cotisations et abonnements = 16,2 % des ressources